



DOSSIER DE PRESSE



INTERNATIONAL COACH FEDERATION

www.coachfederation.fr

ICF France, 57 rue d'Amsterdam – 75008 Paris
Tél. : +33 (0)3 20 91 95 68 – contact@coachfederation.fr



Acteur majeur de la reconnaissance du métier de coach et de la promotion du coaching auprès des entreprises, ICF fut fondée en 1995 : elle est la plus la plus ancienne et la plus importante fédération de coachs au monde. Elle réunit plus de 35000 coachs professionnels répartis dans environ 140 Chapters dans plus de 75 pays dont la France, en une communauté tournée vers le progrès individuel et collectif, avec pour objectif d'aider ses membres à atteindre l'excellence dans leur savoir-faire et leur posture, ainsi qu'à trouver l'adéquation entre leur épanouissement en tant que coach et leur modèle économique en tant qu'entrepreneur.

Notre mission :
faire avancer et rayonner la profession de coach en France et dans le monde.

La fédération se consacre exclusivement au coaching et mène de très nombreuses recherches au service de la profession. Son accréditation des programmes des écoles est la plus exigeante et s'avère être une véritable opportunité d'excellence pour celles qui l'intègrent.

LE COACHING PROFESSIONNEL

Tel que le définit ICF, le coaching est la mise en place d'un partenariat avec les clients dans le cadre d'un processus de réflexion et de créativité, afin de les inciter à optimiser leur potentiel personnel et professionnel.

Le coaching se définit comme une relation suivie, dans une période définie, qui permet au client d'obtenir des résultats concrets et mesurables dans sa vie professionnelle et personnelle. À travers le processus de coaching, le client approfondit ses connaissances et améliore ses performances.

Le coaching peut être utilisé parallèlement à une démarche de conseil, de thérapie, de mentorat, ou de formation mais il ne saurait s'y substituer.

Le coaching peut être **individuel** ou **collectif**. Il peut être réalisé auprès du dirigeant ou auprès d'autres bénéficiaires (vérification de l'adéquation entre la demande du ou des coachés et la demande de l'entreprise).

Les **objectifs du coaching individuel** peuvent être par exemple de :

- Atteindre un objectif professionnel dans un contexte de changement (intégration, prise de poste, évolution de périmètre, nouvelle orientation ou organisation, etc.)
- Agir dans un contexte difficile, voire complexe
- Développer son leadership
- Exercer ses responsabilités avec efficacité, gérer son temps et ses priorités, mettre en place une délégation réussie
- Gérer des conflits dans son équipe
- Améliorer sa communication, développer ses alliances
- Concilier ses obligations professionnelles et personnelles
- Orienter ou réorienter sa carrière

Les **objectifs du coaching collectif** peuvent être par exemple de :

- Accompagner son équipe ou organisation dans un contexte de changement (orientations stratégiques, priorités, organisation, innovation, etc.)
- Améliorer le fonctionnement d'une équipe, son efficacité collective
- Renforcer la cohésion, la communication, la coopération
- Résoudre des situations spécifiques ou critiques
- Réussir un nouveau projet collectif

LES COACHS PROFESSIONNELS

Le Ministère du travail reconnaît le métier de «Coach Professionnel». Il s'agit d'un **titre professionnel** inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Les formations au métier de Coach dispensées par les organismes agréés débouchent sur une certification de «Coach Professionnel» homologuée par le «Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social». Elles peuvent être de Niveau I (équivalent BAC + 5, Master 2) ou II (équivalent Bac + 3 et Bac + 4).

Le coach est un **professionnel de l'accompagnement** qui va, en parité avec son client, une fois la demande clairement définie et la confiance établie :

- lui permettre de découvrir ses ressources et des chemins en dehors de son cadre de référence,
- réussir sa transformation, au service de ses objectifs concrets ou de son «rêve».

Un coach professionnel **se forme en permanence** pour développer ses compétences et progresser dans sa pratique :

- Il est garant d'un processus, d'une structure et d'une éthique, dans le non-jugement, la confidentialité et la bienveillance,
- Il accompagne le client dans la formalisation de ses objectifs en tenant compte des enjeux et mesure la progression et les résultats.

Le Coach engage sa responsabilité, alerte son client lorsqu'il constate des dysfonctionnements et peut être amené à mettre fin au contrat s'il estime qu'il ne lui est pas possible de continuer cette relation de coaching.

LES MEMBRES DE L'ICF S'ENGAGENT À

- Proposer un coaching de qualité en respectant les standards professionnels définis
- Respecter rigoureusement le code de déontologie ICF
- Poursuivre leur formation professionnelle et continue
- Être supervisés au cours de leur activité professionnelle.

FORMATION ET CERTIFICATION GAGE DE QUALITÉ

Selon des critères exigeants, ICF **accrédite certains programmes de formation** des organismes qui forment au coaching professionnel. Il existe deux niveaux d'accréditation :



ACTP : Accredited Coach Training Program

- ▶ 125 h minimum de formation
- ▶ 10 h de mentoring
- ▶ Encadrement certifié MCC
- ▶ Évaluation de fin de cursus



ACSTH : Approved Coach Specific Trainings Hours

- ▶ 60 h minimum de formation
- ▶ Encadrement certifié ICF

Les coachs professionnels peuvent choisir de se faire certifier par ICF.

La **certification ICF** est une reconnaissance validant :

- La formation reçue et l'expérience acquise,
- Le niveau de maîtrise des compétences décrites au référentiel métier de Coach.

Il existe trois niveaux de certification :



Coach Associé Certifié	Coach Professionnel Certifié	Maître Coach Certifié
Une première étape accessible pour les coachs en exercice	Une reconnaissance de son parcours de coach pour les coachs confirmés	Une démarche au-delà des pratiques et techniques pour les coachs experts
<ul style="list-style-type: none"> ▶ un minimum de 60 h de formation ▶ 10 h de mentorat ▶ 100 h de coaching (dont 75 h payées) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ un minimum de 125h de formation ▶ 10 h de mentorat ▶ 500 h de coaching (dont 450 h payées) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ un minimum de 200 h de formation ▶ 10 h de mentorat ▶ 2 500 h de coaching (dont 2 250 h payées)

RÉFÉRENTIEL ET VALEURS

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

ICF a élaboré un référentiel qui détaille les compétences destinées à faciliter la compréhension des techniques et approches mises en œuvre par la profession. C'est sur ces compétences que s'appuie l'examen de certification ICF. Les compétences clés sont regroupées en quatre pôles correspondant à une association logique basée sur une même façon d'aborder les compétences d'un même groupe.

Ceci permet aux coachs ICF certifiés ainsi qu'aux programmes de formation accrédités de se démarquer, sur un marché qui devient très concurrentiel.

Après avoir mené pendant deux ans un travail d'analyse des pratiques, ICF vient d'actualiser ce référentiel qui sera applicable en 2021, afin de correspondre le plus fidèlement possible à la réalité de notre métier de coach professionnel.

ICF est très fier de la qualité de cette recherche, qu'aucun autre organisme n'a porté à ce niveau et qui procure une réelle valeur ajoutée à nos coachs certifiés ainsi qu'aux écoles accréditées.

LES VALEURS ICF

Nous nous engageons à faire preuve de **fiabilité, d'ouverture d'esprit, de respect et de cohérence**. Nous considérons que les membres de la communauté ICF sont responsables des valeurs suivantes :

INTÉGRITÉ : nous respectons les normes les plus exigeantes, tant pour la profession de coach que pour notre organisation.

EXCELLENCE : nous définissons et appliquons des normes d'excellence concernant la qualité du coaching professionnel, les qualifications et les compétences requises, la démarche de supervision et de formation continue.

COLLABORATION : nous accordons de l'importance aux relations sociales et à l'identité communautaire par le biais de partenariats et de réussites communes.

RESPECT : nous prônons l'intégration et apprécions la diversité et la richesse de toutes les parties prenantes, à l'échelle mondiale. Les ressources humaines sont notre priorité en alliance avec les normes, les règlements ou la qualité.

ICF EN FRANCE ET DANS LE MONDE

La **vocation d'ICF** est d'être au service de l'épanouissement de chacun : sa **mission principale** est de promouvoir et faire reconnaître le coaching professionnel partout dans le monde.

Les principales actions d'ICF sont destinées à créer de la valeur avec les acteurs clés :

- ▶ **Adhérents** : Contribuer à la professionnalisation et à la certification des coachs, notamment au travers de standards de compétences et de déontologie, validés par un processus de certification indépendant et reconnu mondialement par les institutions et les entreprises,
- ▶ **Écoles & formations** : accréditer les formations au coaching professionnel, par un processus d'évaluation rigoureux des compétences de base et de la déontologie,
- ▶ **Prescripteurs & clients** : faire connaître et reconnaître le coaching professionnel et les coachs ICF ; **créer de la valeur pour les clients**,
- ▶ **Société, État, Institutions, Partenaires** : accompagner les évolutions de la professionnalisation, définir les normes de professionnalisme et qualité dans le coaching, préserver l'intégrité de la profession.

Nos actions visent à:

- ▶ Soutenir le **développement de la profession** de coach pour permettre une évolution durable des organisations.
- ▶ Préserver **l'intégrité de la profession**, notamment au travers de **standards** de compétences et de déontologie, validés par un **processus de certification** indépendant, reconnu mondialement par les institutions et les entreprises.
- ▶ Développer **l'excellence du coaching** à travers le partage, la formation, la supervision, le mentoring et la démarche qualité.
- ▶ Créer, innover, faire connaître les études et recherches ICF Global et ICF France, contribuer à faire évoluer le métier de coach professionnel.
- ▶ Favoriser l'engagement et la mobilisation des énergies.

ICF souhaite être, sur le plan national et international, le partenaire incontournable de l'accompagnement **des transformations humaines, managériales et sociétales.**

ORGANISATION ICF FRANCE

Créée en 2001, **ICF France** est **une association loi 1901**, qui s'est progressivement développée avec aujourd'hui plus de **1 000 membres** répartis en :

- ▶ 11 **antennes régionales** en métropole et 1 antenne dans les Antilles.
- ▶ 4 **Comités**, dont la vocation est de pérenniser les fondements d'ICF. Chacun est spécialisé dans un domaine stratégique pour ICF France.
- ▶ 3 **Commissions** : groupes de travail sur des projets de recherches thématiques, dont les travaux font l'objet de séminaires et de publications.

Les Membres du Conseil d'Administration, les coordinateurs des Antennes, Comités et Commissions sont les principaux acteurs de l'association et forment ensemble **la LEADERSHIP TEAM**.



ACTIONS ICF EN FRANCE

En mai 2019, cinq fédérations professionnelles ont décidé de se mobiliser **pour la reconnaissance officielle** et la défense des métiers de l'accompagnement, du coaching et de la supervision :

ICF France, EMCC, SF Coach, PSF et le SynPaac ont créé le **SIMACS : Syndicat Interprofessionnel des Métiers de l'Accompagnement, du Coaching et de la Supervision.**

En octobre 2019, le **SIMACS** a rejoint la branche professionnelle **BETIC** via l'adhésion au **CINOV** : Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique, dans l'intention d'acquérir une forte représentativité de notre métier pour compter parmi les acteurs légitimes et influents auprès des instances de l'Etat Français.

ICF France participe aux réflexions et Groupes de Travail du CINOV aux plans national et régional pour définir le métier et œuvrer pour la reconnaissance institutionnelle du métier de Coach Professionnel par l'obtention d'un Code NAF spécifique, d'une fiche ROME et de toute autre action qui jouera en faveur de cette reconnaissance.



ÉVÉNEMENTS ICF FRANCE

Au-delà de sa vocation internationale, ICF France s'appuie sur la **diversité des régions** afin de favoriser l'intégration du coaching professionnel comme levier de **développement des hommes et des organisations** : recherches sur le coaching, conférences, partenariats avec les entreprises, les associations, les écoles, les salons et évènements professionnels...

ICF propose tout au long de l'année des **opportunités de rencontres, d'apprentissage et de perfectionnement**. **Événements** ouverts aux coachs adhérents, coachs non adhérents et futurs coachs, DRH, dirigeants, managers, partenaires...

Des rendez-vous annuels

- ▶ Forum de Printemps / Journée de Professionnalisation / Journée d'Etudes : des journées à thème associant tables rondes, ateliers et présentations liées au coaching.
- ▶ Coaching Week (en mai) : une semaine de rencontres et d'interventions d'experts du coaching dans chaque région, sur le plan national et international et aussi par internet : webinaires, flash-coachings...
- ▶ Des Conférences internationales partout dans le monde.

Des évènements à thèmes

- ▶ Selon l'actualité et les tendances du marché, des interventions ponctuelles (ex. : professionnalisation du métier, coaching de génération future...).

Des animations régulières dans les régions

- ▶ Des moments de rencontres et d'échanges entre pairs dans les régions : groupes de pairs, café coachs...



COMMUNICATION ICF FRANCE

Consultez les vidéos de nos événements sur **notre chaîne Youtube** :
www.youtube.com/user/ICFFRANCE/videos



Suivez notre actualité sur **notre page LinkedIn**
www.linkedin.com/company/9247670/



Ou sur **notre page Facebook**
www.facebook.com/ICFFrance/



Retrouvez la **rubrique presse** sur www.coachfederation.fr/



Plus d'informations sur ICF et sur les **études relatives au coaching** réalisées par ICF, pour partie disponibles sur nos sites :
ICF France : www.coachfederation.fr
ICF GLOBAL : www.coachfederation.org



PASSION LED US HERE

CONTACTS

Claudine DESLANDRES – Professional Certified Coach
Administratrice ICF France en charge de la Communication
claudine.deslandres@coachfederation.fr

Laurence FAUQUET – Associate Certified Coach
Administratrice ICF France en charge de la Communication
laurence.fauquet@coachfederation.fr

Denise SIN BLIMA – Master Certified Coach
Présidente ICF France
denise.sinblima@coachfederation.fr

www.coachfederation.fr

ICF France, 57 rue d'Amsterdam - 75008 Paris - Tél. : +33 (0)3 20 91 95 68 - contact@coachfederation.fr